



SOMMAIRE

1- Edito / Actus

2- Nouveaux
agriculteurs

3- Travaux et
réalisations

4- Environnement

5- Sports :
Retour sur...

6- Vie locale

7- Animations à
venir...

Des travaux sur la commune

- Centre de Fromentine : les premiers travaux vont débuter prochainement
- Défense contre la mer : les digues se renforcent

en page 3

Deux champions ...

Une fratrie de l'ACF sur le podium du Championnat d'Europe de char à voile.

en page 5

Mood la Björk indienne

A ne pas manquer : Mood et Yan Péchin, guitariste, le 12 novembre à l'Espace Terre de Sel ...

en page 7

L'ÉDITO DU MAIRE Pascal DENIS

Depuis le 30 décembre 2015, un nouveau règlement s'impose à notre commune : le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).

Son application est lourde de conséquences en terme d'urbanisme, puisqu'elle impose des cotes plancher extrêmement contraignantes, ou interdit désormais tout changement de destination. La transformation d'une grange, d'un commerce ou d'un ancien bâtiment public en maison d'habitation est en effet impossible car elle aboutirait à une aggravation de la « vulnérabilité humaine ». Par contre, aussi surprenant que cela puisse paraître, ces bâtiments peuvent être rasés pour laisser place à une construction neuve !

Les conséquences sont donc lourdes aussi en terme de patrimoine, comme pour ceux d'entre nous qui du jour au lendemain ont vu leur terrain perdre toute valeur, puisque devenu non-construisible.

Sans nier les changements climatiques (réchauffement, montée des eaux), la commune ne peut se résoudre à subir un PPRL « excessif » qui condamnerait la vie sur notre territoire. Deux recours ont été déposés en début d'année auprès du tribunal administratif, et nous sollicitons actuellement auprès de l'Etat, la révision de notre PPRL au regard de l'avancée significative des travaux de protection contre la mer.

Nous l'affirmons donc haut et fort, nous voulons continuer à vivre sur notre commune, et y BIEN vivre ! Bougez Natur'Ailes, La Sardine Sonore, La Course des Ridins, Vélocéane, ... assortis d'une programmation culturelle de qualité, ont une nouvelle fois apporté dynamisme et rayonnement à notre station, tout au long de la saison.

Les travaux de réaménagement urbain du Cœur de Fromentine programmés pour l'été 2017, s'inscrivent dans cette volonté de renforcer notre attractivité et notre singularité.

En attendant, je vous invite à découvrir la 5e Saison jusqu'au mois d'avril 2017, la première programmation culturelle riche et variée, diffusée à l'échelle de notre intercommunalité.

Ayons confiance dans l'avenir de notre belle commune et agissons ensemble pour assurer cette ambition !

Actualités

TERRAIN DISPONIBLE Z.A DU RAMPY

- 1 parcelle viabilisée d'environ 900 m² est disponible dans la zone artisanale du Rampy au prix de 16 € HT le m².

DU NOUVEAU AU LOTISSEMENT DU MARAIS



Bonjour Caroline et Guillaume, en tant que premiers occupants du lotissement communal êtes-vous bien installés ?

Oui très bien, le déménagement s'est bien déroulé. Nous sommes très heureux d'avoir pu aménager notre maison à notre goût et d'être enfin chez nous.

Pour quelles raisons avez-vous choisi la commune de La Barre de Monts - Fromentine ?

Nous sommes venus à La Barre de Monts - Fromentine car les tarifs des terrains sont abordables pour les jeunes couples.

Quels sont vos meilleurs et moins bons souvenirs dans la construction de votre maison ?

Notre meilleur moment c'était lors de la remise des clefs, enfin nous pouvions rentrer dans notre maison. Cependant ce qui était plus difficile c'est lorsque nous étions en retard par rapport au planning et quand nous constatons quelques malheurs.

Un conseil pour ceux qui se lanceraient dans une construction ?

Surtout, prenez votre temps pour faire les plans.

- 2 parcelles sont encore disponibles (96 € TTC le m² pour les primo-accédants).

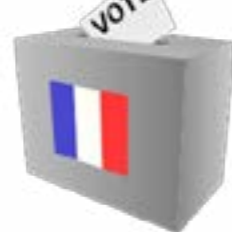
AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est **pas seulement un devoir civique, mais également une obligation légale** (article L. 9 du code électoral).

Les demandes d'inscription doivent être effectuées par les intéressés en mairie **jusqu'au 31 décembre 2016 inclus** pour pouvoir participer aux scrutins.

Tous les Français et Françaises qui ont déménagé au cours de l'année doivent aussi solliciter leur inscription.

Les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent contacter la mairie, avant le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.



Tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune, au moyen des pièces suivantes :

- Une carte nationale d'identité ou un passeport ;
- Un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité)
- Pour les ressortissants de l'Union Européenne, une

déclaration écrite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale.

Plus d'infos sur www.labarredemonts.fr (rubrique actualités).

Inscriptions
jusqu'au
31 décembre
2016

LA BARRE DE MONTS, TERRE AGRICOLE

La Barre de Monts fait preuve d'une grande vitalité agricole. Ces derniers mois, plusieurs jeunes agriculteurs y ont installé leur exploitation. Nous avons rencontré deux d'entre eux.



Soizic Cosson - 06 06 77 53 91 (fromage de chèvre et prochainement beurre et tome chèvre/vache), à la Gabarderie

C'est à la Gabarderie, non loin de la route de Saint-Urbain, que Soizic COSSON fait paître son cheptel d'une trentaine de chèvres. Avant d'arriver sur la commune il y a deux ans, cette trentenaire, qui a grandi près de La Roche-sur-Yon, n'exerçait pas spécialement dans l'agriculture. « *Après un DEUG de psychologie, j'ai été saisonnière dix ans en Haute-Savoie* » explique-t-elle. « *J'ai ensuite rejoint deux de mes sœurs installées dans le marais. J'ai vite rencontré des éleveurs, notamment dans l'association Gens du Marais et d'Ailleurs et j'ai vu qu'il y avait une vraie dynamique autour des*

thématiques qui m'intéressent : le pâturage, la préservation du marais, la production et la vente locales. ». Elle a suivi un an d'études agricoles puis constitué son troupeau avec l'aide de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Elle transforme le lait de ses chèvres en fromages ou en faisselles qu'elle vend sur les marchés, en vente directe ou avec le Collectif Court-Circuit.

Cet hiver, elle accueillera des vaches de race maraîchine, notamment pour fabriquer du beurre. « *Comme mes chèvres poitevines, mes vaches appartiendront à une race ancienne. C'est intéressant car elles sont résistantes, peuvent mettre bas toutes seules et leur légèreté permet de ne pas détériorer le marais. Mes animaux sont presque toujours en extérieur et je respecte leur rythme de vie, par exemple en laissant les chevreaux avec leur mère, ce qui fait perdre un peu de lait mais permet d'économiser des frais de santé* ».

Le souci de la préservation du marais et l'intérêt pour les races anciennes, Vincent RAFFIN les partage avec sa collègue. Ce jeune Barrien de 22 ans a grandi sur la commune et s'est toujours imaginé poursuivre l'histoire familiale agricole sur place. « *Mon grand-père avait des vaches laitières* » raconte-t-il. « *Dans les années 80, il a fallu passer à l'élevage de moutons jusqu'en 2005. De nouvelles normes ont alors mis fin aux possibilités d'élevage au Tendeau, lieu où réside la famille : nous étions trop près soit des habitations, soit des ostréiculteurs. Mon père est donc passé à la culture de céréales.* »

Depuis avril dernier, Vincent à son tour, a décidé de monter son exploitation. « *Ce n'est pas facile de s'installer sur le littoral pour les jeunes mais il y a une vraie dynamique locale avec la volonté de respecter le marais et d'avoir un aspect relationnel avec les gens* ».

Lui aussi a opté pour les vaches maraîchines qui sont au champ pendant 8 mois et, le reste du temps, mangent le foin du marais. « *Notre marais a un potentiel énorme pour faire de bons produits* » ajoute-t-il. « *Il est riche en plantes très variées et idéal pour le pâturage.* »



Vincent Raffin - 06 32 92 89 99 (viande bovine) au Tendeau et prochainement Chemin de la Jolye

De cette nouvelle génération, c'est un art de vivre et de travailler qui se dégage : l'harmonie avec l'environnement, le bien-être des animaux élevés et le lien avec les acheteurs. Chacun d'eux pratique la vente directe. Une manière aussi de s'inspirer du passé pour construire l'avenir !

D'autres éleveurs-producteurs pratiquent la vente directe sur la commune :

- **Corentin Barbier** - 06 26 01 65 58 (gros sel, fleur de sel, salicorne, agneau) à La Corbe,
- **Association Folie Paysanne (Aurélié Siegel)** - 06 63 10 12 08 (moutons Belle-île) - à La Rente Route du Lin.

L'AGRICULTURE EN MARAIS BRETON VENDEEN

En août dernier, la FDSEA (Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles), les Jeunes Agriculteurs et la chambre de l'agriculture dressaient un **bilan contrasté de l'agriculture dans le marais breton**. De manière générale, l'élevage, notamment bovin, y domine largement. Les trois quarts des exploitations le pratiquent et les prairies représentent 70 % de la surface agricole.

Cependant, le marais est affecté de certains handicaps qui poussent les rédacteurs du bilan à demander sa reconnaissance comme zone défavorisée. Sont notamment soulignés le morcellement des parcelles, le nombre important de fossés mais aussi la complexité administrative induite par les mesures agro-environnementales.

Depuis Xynthia, le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) de la Baie de Bourgneuf est venu renforcer les dispositifs réglementaires existants : la loi littorale, Natura 2000, etc. Un système d'aides est déjà en place, mais les agriculteurs rencontrent des difficultés dans leurs encaissements. Les rédacteurs du document demandent que les mesures compensatoires soient repensées.

Travaux

DÉFENSE CONTRE LA MER : LES TRAVAUX AVANCENT RAPIDEMENT



Les travaux de renforcement des digues ont repris, comme prévu, au mois de septembre sur la commune. La défense contre la mer s'organise sur trois fronts :

- Du côté des Rouches et du Tendeau, le chantier avance à un rythme soutenu avec une première phase de rechargement en matériaux jusqu'à novembre 2016. A l'issue d'une période de tassement (environ 1 an), le nivellement définitif des digues sera réalisé de septembre à novembre 2017.

- Sur les digues du Pont-Neuf et des Gâts, les travaux ont également été lancés en septembre. La rive gauche sera achevée en novembre 2016 pour les terrassements, et en janvier 2017 pour effectuer l'effacement des réseaux (enfouissement des lignes électriques). Pour la rive droite et la digue des Gâts, une première phase est lancée, de septembre à novembre 2016. Une dernière phase se déroulera à la rentrée 2017.



- Du côté de Fromentine enfin, l'installation du système de digues amovible (batardeaux) prévue entre la gare maritime et l'entrée de l'Esplanade de la mer, est en cours. Le système constitue la dernière étape de la protection de Fromentine.



DU NOUVEAU À L'ESPACE DU PETIT BOIS

Dans le cadre du réaménagement du centre de Fromentine comportant d'une part les travaux de voirie (avenue de l'Estacade - partie semi-piétonne, rue de la Muse, avenue du Phare - jusqu'à la rue du Petit Bois, accès à l'Esplanade de la Mer), d'autre part la création d'un espace scénographique au Petit Bois, une réfection préalable du réseau d'eau potable est nécessaire. Ces travaux débuteront après les vacances de la Toussaint pour se terminer courant janvier (suspension du chantier durant les vacances de Noël). Les travaux de réaménagement du centre de Fromentine devraient quant à eux démarrer fin janvier.

LE DAVIAUD FAIT PEAU NEUVE

Les travaux de réaménagement du Daviaud sont en cours sur le bâtiment d'accueil (qui devrait être terminé fin décembre), l'ancienne ferme du Daviaud et la grange de l'Îlot.

Il s'agit d'**adapter** au mieux les bâtiments au **nouveau parcours de visite** et à leur nouvelle fonction. Ces bâtiments doivent être mis aux normes en termes de sécurité, d'accessibilité et de conservation des collections. Une vigilance particulière est portée au **respect des bâtiments** patrimoniaux et à **une approche environnementale** de la scénographie.

Les activités du site sont en pleine refonte. L'équipe de médiateurs invente de nouvelles visites et ateliers, en fonction de la nouvelle muséographie. Pour la mise en œuvre du parcours muséographique, l'équipe poursuit son travail en collaboration avec un groupe Accessibilité et un panel test constitué de bénévoles du territoire.

Avec le réaménagement des bâtiments, la création de plusieurs cheminements, de ponts et de lagunes, le site aura un tout autre visage !

La nouvelle affiche du Daviaud « en version très originale » présente la bourrine à Thomazeau s'envolant pour atterrir en 2017, lors de la réouverture du Daviaud.



DERNIERS TRAVAUX DE LA ZONE NATURELLE DU PORTEAU

La dernière tranche des travaux d'aménagement de la zone naturelle du Porteau, confiée à l'entreprise Charier TP, a été engagée courant septembre. Elle comporte l'aménagement d'un parking empierré d'environ 50 places, face au Pont-Neuf, d'une zone végétalisée et d'un cheminement piétonnier et cyclable reliant le nouveau parking au carrefour giratoire, et aux pistes cyclables existantes. Les travaux seront achevés fin 2016.

Environnement

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Certains végétaux, mis en place lors de l'aménagement des nouveaux espaces paysagers au printemps dernier sur l'avenue de l'Estacade (entre la rue du Querruy et la route de la Garenne) n'ont pas pris racine. Ils seront donc remplacés... à la Sainte-Catherine, puisque chacun sait qu'à partir de cette date, « tout bois prend racine ».



DESHERBAGE : DE NOUVELLES METHODES



Au 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage sera interdite aux collectivités afin de répondre aux nouveaux impératifs écologiques. A La Barre de Monts, les services techniques communaux n'ont pas attendu cette échéance pour adopter de nouvelles méthodes. Agent de ce service, Christophe Bitard explique: « *Avant, nous passions deux fois dans l'année, à l'automne et au printemps. Aujourd'hui, nous passons tous les mois de mars à octobre* ».

Les techniques utilisées sont multiples. « *Dans les espaces verts, le désherbage est désormais fait à la main* » précise Christophe Bitard. « *Sur la voirie, nous passons au rotofil sur les terrains enherbés, mais surtout à la binette qui permet de couper la plante plus bas* ».

La technique thermique est aussi utilisée : « *Elle permet de brûler la plante mais comporte un inconvénient : des graines peuvent être coincées, par exemple entre des dalles. En les chauffant, nous les faisons éclore, ce qui oblige à passer plus régulièrement* ».

Pour l'avenue de l'Estacade, le désherbage des trottoirs représente trois jours de travail pour trois personnes : « *Il faut deux agents pour désherber, un de chaque côté, et une personne qui passe derrière pour ramasser ce qui a été arraché et pour ratisser* ».

Malgré les passages réguliers, toutes ces évolutions entraînent des changements d'habitudes. Ainsi, certains habitants prennent l'initiative d'entretenir leur trottoir entre les passages des services techniques. D'autres considèrent que ces herbes sauvages ne sont pas si « mauvaises ». Chacun, dans tous les cas, est appelé à s'adapter à ces nouvelles normes avec civisme.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Mardi 22 novembre 2016 à 19h à l'Espace Terre de Sel, les lauréats du concours 2016 « **Paysage de Votre Commune** » seront récompensés de leurs efforts en faveur de l'embellissement de notre environnement. De nouvelles surprises attendent les participants à cette soirée conviviale.

Le Mardi 22 novembre 2016 à 19h à l'Espace Terre de Sel

LA COURSE DES RIDINS



Le 28 août dernier, la commune organisait en partenariat avec le club Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon Athlétisme, **une course à pieds nature** baptisée « La Course des Ridins ». Le départ était donné Place de la Gare à Fromentine pour un circuit de 10 km empruntant les ridins de mer et la forêt, circuit à parcourir 1 ou 2 fois. Cette épreuve était ouverte à toutes personnes âgées de 16 ans et plus, licenciées ou non.

Pour cette première édition, **234 coureurs, venus de toute la France**, se sont élancés sur le circuit, 173 coureurs pour les 10 km et 61 pour les 20 km, ainsi que 2 joëlettes (fauteuil qui rend accessible tous terrains aux personnes à mobilité réduite), avec en prime une météo

très agréable.

Un **remerciement tout particulier** à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette course, notamment le personnel communal, les bénévoles, les associations, les commerçants et artisans. A noter dès maintenant la date de **l'édition 2017 : Le Dimanche 27 août**.

Saisissez le lien ci-dessous pour visionner la vidéo :

<http://www.labarredemonts.fr/classements-de-la-1ere-edition-de-la-course-des-ridins.html>

VÉLOCÉANE

6 200 cyclistes ont participé à la 14ème édition de cette balade à vélo gratuite à travers le Pays de Monts.

Après les formalités d'enregistrement dans la zone du Rampy, les cyclistes se sont engagés sur les routes de La Barre de Monts - Fromentine et de Notre-Dame-de-Monts.

Deux boucles étaient organisées, l'une de 24 km et l'autre de 38 km pour les plus téméraires. Au cours de ces balades, de nombreuses activités et animations ont été proposées gratuitement aux touristes (kayak, paddle, bubble foot, poney, dégustations, spectacles, concerts, tyrolienne, jeux en bois, visites...).

Cette journée a été très appréciée de tous, notamment grâce à une météo à la hauteur de cet événement, mais surtout grâce à l'implication des services municipaux, de sécurité et de plus de 200 bénévoles répartis tout au long du parcours. Le comité d'organisation tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont investis, de près ou de loin, dans cette manifestation et qui ont permis d'en assurer le succès.



JEUNES SPORTIFS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Tous les ans, les vœux du Maire sont l'occasion de féliciter et de récompenser les jeunes sportifs barriens qui s'illustrent dans des compétitions sur la commune ou aux alentours. Afin de préparer cette cérémonie, les champions en herbe sont invités à se faire connaître en Mairie.



ACF, DEUX CHAMPIONS RECOMPENSÉS

Yann et Franck Le Vaillant, deux jeunes de l'ACF (Aéropage Club de Fromentine), ont participé du 22 au 26 août derniers au Championnat d'Europe de char à voile (Kite Buggy et Mini-Yacht), à Leucate dans l'Aude.

Cent trente pilotes représentant une quinzaine de pays se sont affrontés, dont une vingtaine de pilotes pour la France. Franck est nommé champion d'Europe et son frère Yann vice-champion d'Europe dans la catégorie Mini-Yacht. Un podium entièrement français mettant à l'honneur la ligue Pays de la Loire.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Le Samedi 5 et le dimanche 6 novembre 2016 à la plage de la grande côte : Grand Prix de Char à Voile.

Le 5 & le 6
novembre 2016
Grand Prix de
Char à Voile

RÉUNIONS DE QUARTIER : LA DEMOCRATIE LOCALE EN MARCHÉ



Au mois de juillet dernier, des réunions de quartier se sont déroulées dans chacun des trois secteurs définis sur la commune : Rive-Bouchau-Guittonnière, Fromentine-Grand Moulin et Bourg-Darotte-Marais. En tout, près de 50 personnes se sont rendues à ces réunions qui ont permis aux élus d'**échanger** avec les habitants de la commune, d'**écouter** leurs demandes et d'**expliquer** leurs actions. Ce moment de démocratie locale, à l'image du dialogue souhaité par nos élus, sera reconduit en 2017. En attendant, les adjoints continuent de tenir chaque mardi matin une permanence dont le planning est disponible en Mairie.

L'ÉCO PASS

La commune ouvre désormais le droit à une **nouvelle aide** financière susceptible de favoriser son développement : le **programme Eco-Pass**, créé par le département de la Vendée pour faciliter l'accès à la propriété. Pour en bénéficier, il faut répondre à certains critères, notamment être éligible au prêt à taux zéro.

Si la commune participe déjà à l'opération pour les logements neufs du lotissement du Marais, désormais elle y adhère pour les candidats à **l'acquisition et à la rénovation** d'un logement ancien (avant 1990), en vue d'aménager leur résidence principale. Pour obtenir cette aide, il est nécessaire d'effectuer les travaux d'amélioration énergétique confiés à des professionnels.

Si ces critères sont remplis, c'est une enveloppe de 3 000 € qui peut être remise aux nouveaux propriétaires : 1 500 € venant du département et 1 500 € de la commune. Le dispositif peut donc permettre de renforcer le dynamisme de La Barre de Monts tout en améliorant les logements qui s'y trouvent et en permettant des économies d'énergie. D'une pierre, trois coups ! Quatre dossiers seront éligibles en 2017.

DU NOUVEAU SUR LA COMMUNE...



Valérie GIANNETTI
Pédicure-Podologue D.E
Semelles orthopédiques
Cabinet de Podologie
20 place de la Gare
Fromentine
85 550 LA BARRE DE MONTS
06 10 30 00 24



Jean-Paul DRIÉ
Eleveur de Yorkshires
102 avenue de l'Estacade
85 550 LA BARRE DE MONTS
07 82 69 21 88

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES... « LEADER » APPUIE VOS PROJETS

Qu'est-ce que ce programme LEADER, « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale** » ? Il s'agit d'un dispositif européen qui vise à **soutenir des projets « pilotes »** en territoires ruraux. La sélection du projet peut donner droit à des aides financières.

La Communauté de Communes Océan-Marais de Monts fait partie des territoires concernés par ce programme du Nord-Ouest Vendée, lequel dispose d'une enveloppe de 1,8 millions d'euros. Exemple de projets sélectionnés : le nouvel espace de co-working développé à Saint-Jean-de-Monts, la rénovation de l'écomusée du Daviaud.

Ces aides sont ouvertes aux collectivités, et également aux associations et aux entreprises. Pour être sélectionné, il faut **être en lien** avec une des **cinq thématiques** suivantes :

1. Encourager l'écoperformance dans les entreprises,
2. Inciter et accompagner les démarches de mutualisation publiques et associatives,
3. Encourager la création de nouvelles activités écoresponsables,
4. Soutenir et promouvoir les initiatives en faveur de l'écotourisme,
5. Favoriser le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques.

Pour tout renseignement, contactez Florian LOISEAU au syndicat mixte Vendée des Iles, il pourra vous aider à construire votre projet et à effectuer les démarches nécessaires : gal@vendeedesiles.fr ou 02 51 58 07 89.

Dans le cadre de la 5e saison (programmation culturelle dont la Communauté de communes Océan-Marais-de-Monts fait la promotion), deux spectacles sont proposés prochainement par la municipalité.

MOOD

12/11/2016 - 20H30 TP 15 € & TR 9 €*

Lors de The Voice, Mood, accompagnée de son harmonium indien illumine public et coachs avec sa version de « Je suis un homme » de Zazie. Après un excellent premier album mixé à New York et plébiscité par France Culture et FIP, elle prépare un nouvel album et tourne désormais avec Yan Péchin, ex guitariste de Bashung, dans un moment de partage intense entre transe et belles émotions. A ne pas manquer !



COULEURS NOEL

14/12/2016 16H - 17/12/2016 20H30

Entre spectacles, ateliers et jeux, venez vous bercer de grandes illusions, d'humour, de danses et de musique, c'est la magie de Noël avant l'heure !

- Le Mercredi des enfants, ateliers et jeux de 14h à 18h30, spectacle « La Potion rigolophonique de Rékupertou » à 16h, entrée libre.

- La Soirée Cabaret des parents avec Ben et Arno, et La Revue Absolument Fabuleux, le samedi soir à 20h30 : TP 15 € TR 9 €.

* Réservations auprès de l'Office de Tourisme de La Barre de Monts - Fromentine 02 51 68 51 83
TP : Tarif Plein / TR : Tarif Réduit

ÉRIC SIMARD

29/11/2016 16H30 ENTRÉE LIBRE

La commune organise une rencontre du livre jeunesse avec l'intervention d'un auteur dans les deux écoles. Cette année, Éric Simard sera accueilli les 28 et 29 novembre. Ce breton d'adoption a publié de nombreux livres dans des genres très différents entre autres : science fiction, romans sociétaux. Lui qui a gardé une âme d'enfant écrit pour la jeunesse. Ses interventions s'achèveront le mardi 29 de 16h30 à 18h00 par une séance de dédicaces à la médiathèque La Boussole.



RÉVEILS SONORES

05/11/2016 - 03/12/2016 - 10H30 ENTRÉE LIBRE

Nouvelle animation à la médiathèque La Boussole, les Réveils Sonores vous permettront, le premier samedi de chaque mois à 10h30, de découvrir un artiste ou un genre grâce à une sélection musicale commentée.

- Le 5 novembre, confortablement installés, entrez dans l'histoire du jazz à travers celle d'un de ses artistes phare : Miles Davis.

- Le 3 décembre, vous pourrez vous réchauffer au son chaleureux du funk. Les séances du début de l'année 2017 seront consacrées à la musique baroque. Signalez votre présence, places limitées.



L'Agenda des Associations

Samedi 5 Novembre

Léontine et Eugénie N°2

20h30 - Espace Terre de Sel

Spectacle humoristique organisé par la Société Communale de Chasse
Tarif : 12 €

Samedi 19 Novembre

Festnight

À partir de 19h30 - Espace Terre de Sel

Concerts avec : Dinosaur Orchestra - Joss - Léon'dit - l'Arbre à Djembé
Organisé par AFKA de Beauvoir sur Mer
Tarif : 12 €

Samedi 26 novembre

De Pavanes en Gaillardes

18h - Espace Terre de Sel

Ménétriers et troubadours vous invitent à revivre les danses de la Renaissance. Concert du Conservatoire « Vibrato »
Entrée gratuite

Samedi 3 Décembre

Café Téléthon & Empreinte Gospel

De 14h à 19h & 20h30 - Espace Terre de Sel

L'après-midi, le Café Téléthon sera ouvert avec crêpes, gaufres et vin chaud, mais aussi expositions, atelier enfant et balade en poney. Entrée libre.

La traditionnelle Marche partira à 14h30. Participation 4 € minimum



À 20h30 place aux 40 choristes et 3 musiciens de l'Empreinte Gospel pour une soirée autour des chants traditionnels et négro-spirituals avec en plus quelques morceaux modernes (U2, Bob Dylan...)
TP : 12 € / TR : (-12 ans) : 6 €